

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 26 (1900)
Heft: 11

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONCOURS

Le Département des travaux publics met au concours les travaux de correction de la route cantonale n° 41, d'Aubonne à Bougy-Villars, entre Aubonne et Bougy-Villars.

Les travaux, évalués à environ fr. 41,000, consistent en terrassements, empierrements, maçonneries, aqueducs, etc.

Les soumissionnaires devront prendre connaissance des plans, profils et conditions au Département des travaux publics (études et constructions), où leurs soumissions, cachetées et affranchies, devront parvenir avant le lundi 10 décembre 1900, à 10 heures du matin. Elles seront ouvertes à ce moment-là en présence des intéressés.

Les soumissions devront porter la suscription : « Soumission pour correction de la route d'Aubonne à Bougy-Villars. »

Lausanne, le 26 novembre 1900.

Le chef du Département des travaux publics :
DUBOÛX.

Concours du Musée de la Ville de Genève. — Sur la demande de la Société suisse des ingénieurs et architectes, le Conseil Administratif a décidé que les projets qui auront participé au concours du premier degré pour la construction du Musée de la Ville de Genève ne seront pas rendus publics, non plus que le rapport du jury, avant le concours du second degré et la proclamation du résultat définitif.

Nous rappelons que le terme de ce concours a été prorogé sur la demande de cette même société : il est reporté du 15 au 30 décembre 1900.

La Direction des travaux de transformation de la **Gare de La Chaux-de-Fonds** met au concours le poste d'un architecte expérimenté pour l'élaboration des plans et la surveillance des travaux des bâtiments.

Les offres avec références sont à adresser au soussigné :

La Chaux-de-Fonds, le 3 décembre 1900.

Le directeur des travaux :
ALDER.

ENQUÊTES

Vaud

Lausanne. — La Municipalité ouvre les enquêtes suivantes au sujet des demandes qui lui ont été présentées par :

1° M. L. Chiocchetti, entrepreneur, pour construire une annexe à la maison de dépendance de sa propriété, sise « en Montétan ».

2° M. C. Conod, architecte-entrepreneur, pour construire un bâtiment sur la propriété qu'il possède en Villard.

3° La commune de Lausanne, pour la construction d'une église sur la propriété qu'elle possède à Chailly.

4° M. C. Moser, architecte, pour construire un bâtiment pour magasins sur la propriété que possède M. H. Weill, rue Centrale.

Morges. — La Municipalité soumet à l'enquête publique la demande présentée par :

M. Morax, pour la transformation de la façade de son bâtiment, passage de la Couronne.

Genève

Autorisations de construire accordées par le Département des Travaux publics en novembre 1900 :

Giraud, ingénieur, pour la Société immobilière de la rue de Monchoisy. — Deux immeubles.

Rossatti, sur la propriété Cayla, boulevard Carl-Vogt. — Ecurie et hangar.

Ant. Cugno, entrepreneur, pour Résin, au Petit-Lancy. — Villa.

Cavalli, architecte, pour M^{me} Dalex, à la Praille, Carouge. — Bâtiment pour la manufacture genevoise de feux d'artifices.

Tedeschi, architecte, angle des rues de Cornavin et de Cou-tance. — Immeuble.

Louis Guggéri fils, rue du Nant, aux Eaux-Vives. — Dépendance.

Phelps, architecte, pour Randon, à Chêne-Bourg, près la gare. — Bâtiment pour usine.

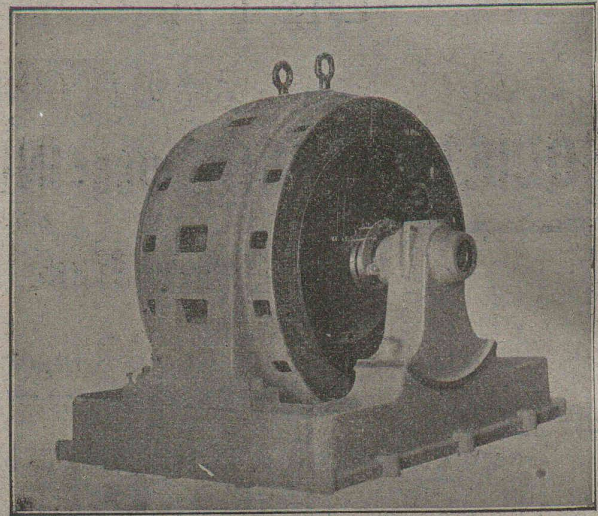
Edmond Hess, à Châtelaine. — Villa.

Jacques Pallone, entrepreneur, rue du Marché, 7, allée des Maures. — Démolition et reconstruction.

Aubert, à Céligny. — Deux annexes.

Compagnie de l'Industrie électrique

BREVETS THURY
GENÈVE



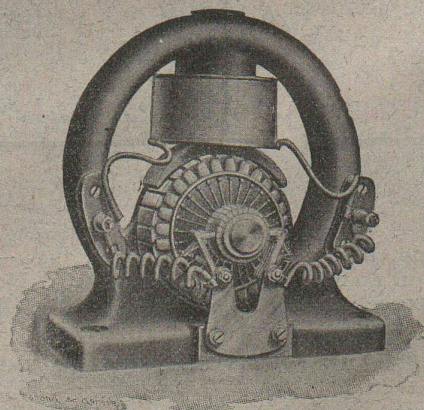
TRANSPORTS ET DISTRIBUTIONS DE FORCE
à courant alternatif et continu

TRACTION, ÉLECTROCHIMIE
Appareils de levage, etc.

MACHINES DYNAMOS
de 1/10 à 1500 HP. et au-dessus (H 6674 X)

FABRICATION PAR PROCÉDÉS MÉCANIQUES
assurant l'interchangeabilité de toutes les pièces

H. CUÉNOD, Ingénieur-Constructeur
12, Rue Diday, GENÈVE



RÉGULATEUR AUTOMATIQUE, syst. R. Thury, nouveau modèle, sans contacts électriques, appliqué au réglage du courant, aux réducteurs d'accumulateurs, etc.

LAMPES A ARC DIFFÉRENTIELLES, syst. R. Thury, à courant continu et alternatif. — Lampes en dérivation ou en série. — Lampes à longue durée en vase clos. — Lampes à faible intensité, etc. — Appareillage pour lampes à arc.

Transformateurs, rhéostats, bobines de self, charbons, accessoires.
PETITS MOTEURS ÉLECTRIQUES, syst. R. Thury, à courant continu et alternatif, mono et polyphasé. (H 6692 X)

Exposition Universelle, Paris 1900 : **Une médaille d'or.**
Une médaille d'argent.